



2026

**Championnats nationaux canadiens de tir au
pistolet et à la carabine**

Programme des épreuves

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

| **Canada** 

Bienvenue à Saskatoon et aux Championnats nationaux canadiens de tir au pistolet et à la carabine Championnats nationaux

Athlètes de tir à la carabine et au pistolet,

La Saskatchewan Target Shooting Association et l'Alberta Handgun Association sont heureuses d'accueillir les Championnats nationaux canadiens 2026 à Saskatoon, en Saskatchewan, du 8 au 15 août 2026, pour la Fédération de tir du Canada.

Veuillez lire ce programme de compétition dans son intégralité. Il contient de nombreuses informations et il est de votre responsabilité de prendre connaissance des informations mentionnées et contenues dans ce programme lorsque vous vous inscrivez et participez à la compétition.

Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur expertise et de leur travail acharné pour nous permettre d'organiser cette compétition. Un événement de cette envergure ne serait pas possible sans leur contribution significative.

Nous avons hâte de vous voir tous cet été !



LIEUX

Toutes les compétitions de tir réel auront lieu à :

Saskatoon Wildlife Federation Outdoor Range #8
Aberdeen No 373, SK
(au sud de l'intersection entre Wruck Rd et Gun Club Road)
52.1914375, -106.3120625
L'adresse Plus Code est 5MRQ+H5

Toutes les compétitions de tir à air comprimé à 10 m auront lieu à :

Saskatoon Wildlife Federation
37306 Range Rd 3050
Saskatoon, SK S7S 1N8
52.1880625, -106.5763125
L'adresse Plus Code est 5CQF+6F

Veillez noter que les deux installations sont accessibles en fauteuil roulant. Toutes les lignes de tir et les surfaces d'accès sont en béton ou en gravier. Le trajet entre les parkings et les stands de tir est plat.

DIRECTEURS DE COMPÉTITION

Cam Krakowka president@sasktargetshooting.ca et

Craig Norman financial@sasktargetshooting.ca

ADMISSIBILITÉ

Pour s'inscrire, chaque athlète doit être membre en règle de la Fédération de tir du Canada. Si vous n'êtes pas encore membre, utilisez ce lien pour vous inscrire ou renouveler votre [adhésion : Adhésion – SFC | FTC](#)

Les athlètes juniors sont des compétiteurs âgés de 21 ans ou moins au 31 décembre 2026.

HÉBERGEMENT

Tous les frais d'hébergement et de déplacement vers et depuis le Championnat national de tir à la carabine et au pistolet sont à la charge du compétiteur. Il existe de nombreux hôtels à Saskatoon, dont voici quelques exemples :

Days Inn by Wyndham (306)242-3297
2000 Idylwyld Dr North
Saskatoon, SK S7L 7M7

Travelodge by Wyndham (306)242-8881
106 Circle Dr

Saskatoon, SK S7L 4L6

Courtyard by Marriott (306)986-4993

333 Aerogreen Cres.

Saskatoon, SK S7L 1S4

TRANSPORT

Le transport entre l'hôtel et les stands de tir est à la charge des concurrents.

REPAS

Les options de restauration seront limitées à l'Air Range. Les concurrents doivent donc prendre leurs dispositions en conséquence pour se restaurer et s'hydrater.

INSCRIPTION ET FRAIS

LES INSCRIPTIONS SERONT TRAITÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SANS PAIEMENT INTÉGRAL.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1ER AOÛT 2026

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE FINALE !

Les frais d'inscription sont de 100 \$ et les frais de participation sont de 150 \$ pour chaque épreuve ISSF et de 80 \$ pour chaque épreuve non ISSF. Les frais pour les épreuves par équipes mixtes seront divisés en deux pour chaque athlète, soit 40 \$ chacun.

L'inscription des équipes de 3 personnes sera possible sur place moyennant des frais en espèces de 20,00 \$ par équipe.

Les frais de réclamation s'élèvent à 50 \$ par réclamation et doivent être payés pour lancer la procédure de réclamation, accompagnés d'un formulaire de réclamation officiel. Les formulaires de réclamation sont disponibles sur le site web de l'ISSF. Les fonds sont remboursés si la décision est favorable au plaignant.

Inscription EN LIGNE

Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui à l'adresse suivante :

[Championnats nationaux – SFC | FTC](#)

POLITIQUE D'ANNULATION

Veuillez consulter la politique de remboursement de la FTC.

Des frais administratifs s'appliquent à tous les remboursements. Aucun remboursement ne sera effectué dans les sept jours précédant le début de l'événement.

AUTORISATION DE TRANSPORT POUR LES VISITEURS

Les concurrents qui ne sont pas résidents du Canada doivent obtenir une autorisation de transport pour leurs armes à feu afin d'entrer et de voyager au Canada. Pour plus d'informations sur les visiteurs au Canada, veuillez consulter le site web de la GRC à l'adresse suivante : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/en/firearms/non-residents>, notamment les informations relatives à la « Déclaration d'armes à feu pour non-résidents (formulaire RCMP 5589) » qui est requise pour introduire des armes à feu au Canada (vitesse supérieure à 500 pieds par seconde).

Bureau des armes à feu de la Saskatchewan

Courriel : sfpinfo@gov.sk.ca

Adresse postale :

226 Cardinal Crescent
Saskatoon, SK, S7L 6H8

Vous devrez indiquer votre point d'entrée au Canada, votre date d'arrivée, votre date de départ et l'adresse où vous comptez résider pendant votre séjour. Les informations suivantes seront requises pour chaque arme à feu : calibre, longueur du canon, numéro de série et capacité du chargeur ou du barillet, le cas échéant.

Le site Web suivant fournit les informations nécessaires concernant la déclaration d'armes à feu pour les non-résidents : <http://www.rcmp.gc.ca/cfp> Remarque : en cas de difficultés, ce processus peut prendre un certain temps, veuillez donc ne pas retarder votre demande.

La FTC n'enverra des lettres d'invitation aux concurrents internationaux qu'après que ceux-ci se soient inscrits à l'événement et aient envoyé une demande de lettre par e-mail à members@sfc-ftc.ca.

Toutes les demandes doivent inclure les dates du voyage, les détails relatifs aux armes à feu et le nom complet du participant (et, le cas échéant, de ses parents/tuteurs) ainsi que son adresse personnelle.

ENREGISTREMENT

Tous les athlètes devront s'enregistrer à leur arrivée avant d'être autorisés à accéder au stand de tir. L'enregistrement se fera au stand de tir de la Saskatoon Wildlife Federation. Le contrôle initial de l'équipement sera effectué au même endroit.

RÈGLES ET ÉQUIPEMENT

Toutes les épreuves de tir de cette compétition sont enregistrées auprès de la Fédération de tir du Canada (FTC).

Les règles de l'ISSF, en vigueur depuis ^{le 1^{er}} janvier 2026, s'appliquent, à l'exception des exemptions suivantes :

A. Normes et vérification de l'équipement de tir à la carabine – Règles 7.5.2.1 et 6.7.6.2 – Les vêtements de tir seront soumis aux normes en vigueur avant ^{le 31^e} décembre 2025. La FTC mettra tout en œuvre pour fournir du matériel de test afin de permettre aux athlètes de tester

leur équipement par rapport aux nouvelles normes. En raison des difficultés liées aux tests, les frais pour les tests ultérieurs seront supprimés.

B. Équipement pour pistolet – Règles 8.4.1.6 f) et 8.4.1.6 f) – Les poignées de pistolet seront soumises aux normes en vigueur avant ^{le} 31 décembre 2025. La FTC mettra tout en œuvre pour fournir du matériel de test afin de permettre aux athlètes de tester leur équipement par rapport aux nouvelles normes. En raison des difficultés liées aux tests, les frais pour les tests ultérieurs seront supprimés.

C, Chronométrage des finales – À la date d'impression, la disponibilité des mises à jour technologiques permettant aux finales de se dérouler selon le nouveau chronométrage est inconnue. Une décision sera prise et communiquée sur le site web de la FTC avant ^{le} 15 juin. En l'absence de nouvelle technologie, les règles en vigueur avant ^{le} 1^{er} janvier 2026 resteront applicables.

MISE À JOUR du 13 juin 2026 – *Les mises à jour techniques ont été effectuées avec succès, et les finales se dérouleront conformément au règlement 2026 de l'ISSF.*

Le comité de compétition se réserve le droit de modifier les règles, les procédures et les horaires en fonction des conditions du stand de tir et des circonstances locales. Il incombe aux athlètes et aux entraîneurs de se familiariser avec les règles de l'ISSF. Tout l'équipement DOIT être conforme aux spécifications de l'ISSF. Bien que le contrôle de l'équipement soit facultatif, des contrôles aléatoires seront effectués sur chaque relais. Des tapis de tir pour les épreuves de tir réel à la carabine seront disponibles sur place.

HEURES DE DÉBUT DES ÉPREUVES

Veuillez noter que les heures indiquées dans le programme correspondent aux heures du premier tir comptant pour le score dans les épreuves ISSF (conformément à la règle 7.9). L'appel à la ligne, la préparation et le temps de visée commenceront avant l'heure de début publiée. En raison de circonstances imprévues, le programme peut varier. Nous nous efforçons de maintenir les épreuves aux dates prévues, mais les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions et de toute autre circonstance.

CARABINE À AIR COMPRIMÉ/PISTOLET PROPULSIF

De l'air comprimé sera disponible pour remplir les bouteilles des carabines et des pistolets, mais les concurrents doivent fournir leurs propres adaptateurs pour réservoirs/bouteilles. Si vous avez besoin de gaz CO2, vous devez le fournir vous-même.

LISTES DE DÉPART

Les feuilles de répartition préliminaires pour la compétition peuvent être consultées sur le site web de la FTC, via la page dédiée aux championnats nationaux, après ^{le} 6 août 2026. La répartition finale sera affichée au stand de tir. Bien que nous nous efforçons de publier la liste de départ initiale quelques jours avant la compétition, veuillez noter que les listes de départ sont susceptibles d'être modifiées. Vérifiez donc votre affectation le jour de la compétition. Il incombe à l'athlète de vérifier les listes de départ pour ses épreuves et de

savoir où il doit concourir. Le PET se verra attribuer le même point de tir que lors de la première épreuve de cette compétition.

Pendant la compétition, les spectateurs peuvent se connecter à [Megalink Live](#) et regarder l'événement en temps réel. Un stand sera celui de l'AHA et l'autre celui de la Sask TSA.

PARCOURS DE TIR

PET : sera affecté au match 1 de la même épreuve.

Relais de match

Pistolet

En raison des restrictions imposées par le champ de tir, certaines épreuves ont été limitées en fonction du sexe et du nombre de concurrents. Nous vous remercions de votre compréhension.

Centre Fire – Il y aura un maximum de 14 concurrents pour cette épreuve et 1 relais, sans finale.

1. Tiré sur un champ de tir de 25 m à l'aide de cibles électroniques.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, série de visée. 60 tirs par compétition, répartis en 30 tirs de précision et 30 tirs rapides.
3. Conformément à la règle 8.7.6.4, sous-section 5, tous les concurrents devront terminer l'épreuve de précision avant le début de l'épreuve de tir rapide.
4. Il s'agit d'une compétition ouverte à tous les sexes et les classes FTC seront utilisées.

Rapide militaire – Il y aura un maximum de 14 concurrents pour cette épreuve.

1. Tiré sur un champ de tir de 25 m, à l'aide de cibles électroniques.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, série de visée de 250 secondes, 60 tirs par compétition.
3. Il s'agit d'une compétition ouverte à tous les sexes et les classes FTC seront utilisées.
4. Chaque concurrent tirera une série complète en une journée. Pas de finale.

Pistolet standard 25 m – Il y aura un maximum de 28 concurrents pour cette épreuve et 1 relais par jour de tir assigné.

1. Tiré sur un pas de tir de 25 m, à l'aide de cibles électroniques.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, série de visée de 250 secondes, 60 tirs de compétition par épreuve.
3. Il s'agit d'une compétition ouverte à tous les sexes et les classes FTC seront utilisées.
4. Chaque concurrent tirera un parcours complet en une journée. Pas de finale.

Pistolet 25 m (femmes/para-athlète uniquement) – Il y aura un maximum de 28 concurrentes et la compétition comprendra 1 relais par jour de tir assigné, répété le deuxième jour, suivi des finales.

1. Tiré sur le pas de tir de 25 m à l'aide de cibles électroniques
2. Chaque concurrent tirera deux séries complètes sur deux jours.
3. Appel à la ligne avant l'heure de départ, tirs d'essai, 60 tirs de compétition par compétition.
4. Conformément à la règle 8.7.6.4, sous-section 5, tous les concurrents termineront l'épreuve de précision avant le début de l'épreuve de tir rapide.

Tir rapide à 25 m, hommes uniquement – Il y aura 3 concurrents par relais pendant une journée de tir assignée, avec un maximum de 12 concurrents au total. La priorité d'inscription sera donnée aux hommes qui concourent pour les équipes de haute performance du FTC .

1. Tir sur 25 m avec notation électronique.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, série de visée de 8 secondes, 60 tirs de compétition par épreuve à effectuer en deux manches de 30 tirs chacune. Le temps imparti par manche est de 8, 6 et 4 secondes.
3. Chaque concurrent tirera deux matchs complets sur deux jours.

Pistolet à air comprimé 10 m - 1 relais par jour de tir assigné.

1. La compétition se déroule sur le pas de tir de 10 m à l'aide de cibles électroniques.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, 15 minutes de visée et de préparation, 60 tirs de compétition pour tous les concurrents.
3. La compétition est ouverte aux concurrents masculins, féminins et juniors, qui disputeront deux matchs complets sur deux jours.
4. Tirs d'essai autorisés pendant la période assignée.
5. Finales

Équipes mixtes 10 m pistolet à air comprimé - 1 relais de tir attribué.

1. La compétition se déroule sur le pas de tir de 10 m, à l'aide de cibles électroniques.
2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, tir d'essai/préparation et 30 tirs de compétition pour chaque concurrent d'une équipe de deux personnes. Les scores sont additionnés pour obtenir le score final.
3. La compétition est ouverte aux concurrents masculins, féminins et juniors, mais l'équipe doit être composée d'un homme et d'une femme.
4. Les concurrents tirent un match complet en une journée. Pas de finale.
5. Les tirs d'essai sont autorisés pendant la période attribuée.

Pistolet 50 m – Il y aura un maximum de 15 concurrents et 1 relais. 1. Tiré sur une distance de 50 m à l'aide de cibles électroniques.

2. Appel à la ligne avant l'heure de départ, visée et préparation, suivis de 60 tirs dans un délai d'une heure et demie.

3. Chaque concurrent disputera un match complet en une journée.

4. Tirs d'essai autorisés pendant la période impartie.

5. Pas plus de 60 tirs comptant pour le classement dans la compétition. Pas de finale.

Carabine

Carabine sportive et carabine de chasse - La carabine sportive sera tirée sur des cibles électroniques, maximum 14 concurrents, la carabine de chasse sera tirée sur des cibles en papier - 4 diagrammes de score par cible, 5 tirs par diagramme de score. Couché - 2 séries de 60 tirs par série = 120 Maximum 18 concurrents. Pas de finale.

Carabine à air comprimé ISSF 10 mètres - Debout (sauf tir adapté) - tir sur cibles électroniques. Tous les concurrents - 2 séries de 60 tirs par série. Tir adapté - 2 séries de 60 tirs : 1 couché, 1 debout. Finale.

ISSF 3 positions – Maximum 28 concurrents. Tirs d'essai illimités sur diagrammes de visée. Tir sur cibles électroniques. La répartition des équipes pour les relais sera aléatoire. Les hommes et les femmes tirent simultanément dans les 3 positions. Les tireurs adaptés concourront dans leur catégorie appropriée (SH1 ou SH2). 2 séries de 20 tirs pour chacune des 3 positions = 120. Finale.

ISSF couché – Maximum 14 concurrents. Tirs d'essai illimités sur des diagrammes de visée. Tir sur des cibles électroniques. Les tireurs adaptés concourront dans leur catégorie appropriée (SH1 ou SH2). 2 séries de 60 tirs par série = 120. Pas de finale.

ÉPREUVES PAR ÉQUIPES, PAS DE FINALE

Équipes mixtes ISSF Carabine à air comprimé 10 mètres debout – tir sur cibles électroniques. Chaque compétiteur de l'équipe – 1 série de 30 tirs par série, les scores de chaque membre de l'équipe seront additionnés pour obtenir le score final total. L'équipe de deux personnes sera composée d'un homme et d'une femme. Les équipes de carabine à air comprimé seront attribuées et affichées au stand de tir avant la compétition.

Finales : format ISSF, pour la catégorie ouverte uniquement. Les athlètes internationaux ne sont pas admissibles aux finales. Seuls les citoyens canadiens et/ou les résidents permanents sont admissibles aux finales dans les épreuves appropriées. L'élimination finale sera basée sur les procédures de sélection. Les scores cumulés des deux jours de qualification sont additionnés pour obtenir le score final, l'élimination ayant lieu pendant les finales, le cas échéant.

CATÉGORIES DE RÉCOMPENSES

Les matchs qui ont des finales ouvertes verront les champions récompensés en fonction des résultats des finales.

Des médailles de classement seront décernées lorsqu'il y aura au moins trois concurrents dans ce classement. S'il n'y a pas trois concurrents dans ce classement, le concurrent sera ajouté au classement supérieur suivant.

Classification

Les membres de la Fédération de tir du Canada (FCT) ayant une classification valide et à jour concourront dans leur classe respective. Les athlètes qui n'ont pas de classe seront placés dans la classe Expert temporaire pour le tir à la carabine sportive et toutes les épreuves non ISSF, et dans la classe Maître temporaire pour toutes les épreuves ISSF, jusqu'à ce qu'ils obtiennent une classification.

Les classifications pour le tir à la carabine/au pistolet comprennent : [Classification – SFC | FTC](#)

Les classifications pour le pistolet sont disponibles sur FTC Scoretracker.

Classification	Guide						
Épreuve Discipline	Match requis Match requis	Pointage Pointage	Moyenne des résultats				
			Débutant Novice	Marksman Franc tireur	Tireur d'élite Tireur d'élite	Expert	Maître Maître
			De De	De De	De De	De De	De De
50 m Carabine ISSF couché	3	Entier	510	540	564	576	588
50 m Carabine couché ISSF		Décimal Décimal	532	564	589	601	614
50 m Carabine ISSF 3 positions	3	Entier	420	480	530	550	560
50 m Carabine ISSF 3 positions		Entier					
Carabine à air comprimé ISSF 10 m	3	Entier	390	449	509	540	571
Carabine à air comprimé ISSF 10 m		Décimal Décimal	407	470	534	564	595

50 m Carabine sportive couché	3	Entier Entier	504	533	568	585	596
50 m Carabine sportive couché							
50 m Carabine sportive 3 positions	3	Entier Entier	480	509	543	565	581
50 m Carabine sportive 3 positions							

Carabine à air comprimé adaptée : SH1 & SH2

Pistolet à air comprimé adapté : SH1

Vétéran – La catégorie Vétéran est réservée aux concurrents âgés de 55 ans ou plus au 1er janvier 2026. Les concurrents qui remplissent les conditions d'âge peuvent s'inscrire dans la catégorie Vétéran ou dans leur catégorie habituelle, mais pas dans les deux, et participeront à toutes les épreuves soit en tant que vétéran, soit dans leur catégorie habituelle.

Les classes valides comprennent : Master, Expert, Sharpshooter, Marksmen, Vétéran, Junior international, Junior, Sub-junior et para-athlète, telles que déclarées valides par la FTC. Toutes les classes masculines et féminines sont considérées comme valides.

Les athlètes peuvent fournir une preuve de leur classification si celle-ci diffère de celle indiquée sur le site web de la FTC. Une fois l'inscription terminée et les cartes de signature remplies, le niveau de classification soumis par le concurrent restera valable, sauf si le jury de la compétition estime qu'un changement est nécessaire. Si un concurrent s'inscrit sciemment dans une catégorie inférieure à sa catégorie réelle et ne prend pas de mesures pour rectifier le problème, il devra payer une amende de 20 dollars pour falsification de documents.

SÉCURITÉ

Toutes les pratiques pertinentes en matière de sécurité des armes à feu seront respectées. Le non-respect des règles de sécurité ou des instructions des officiels de tir ou du jury peut entraîner la disqualification et/ou l'expulsion. Le port de lunettes de protection est recommandé pour tous les concurrents et officiels présents sur les stands de tir pendant les épreuves. Toute urgence médicale doit être immédiatement signalée à un officiel de tir. Le comité organisateur et la Fédération de tir du Canada ne seront pas responsables des objets perdus, volés ou laissés sur le stand de tir pendant la compétition. Aucune arme à feu (carabine, pistolet ou arme à air comprimé) ne peut être transportée hors du stand de tir sans être rangée dans son étui.

CODE VESTIMENTAIRE

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et toute autre personne impliquée dans cet événement doivent respecter la politique de l'ISSF en matière de code

vestimentaire. Si cette politique est enfreinte de quelque manière que ce soit, veuillez immédiatement signaler cette infraction au directeur de la compétition, au chef des officiels de tir et/ou au président de la section concernée.

RENONCIATION/ACCEPTATION DES RISQUES

Tous les participants adultes doivent remplir une décharge et les parents/tuteurs des mineurs devront la remplir et la soumettre avant la compétition, comme indiqué dans l'inscription en ligne. (Copie des formulaires en annexe)

CODE DE CONDUITE DE LA FTC

Tous les concurrents, entraîneurs, officiels, bénévoles et toute autre partie impliquée dans cet événement doivent respecter le code de conduite et d'éthique de la FTC.

La FTC a conclu un contrat avec ITP Sport pour agir en tant que tiers indépendant pour le tir au Canada en cas de problème. Veuillez consulter la page « Safe Sport » (Sport sécuritaire) sur le site web de la FTC pour plus d'informations.

ARBITRAGE

Des jurys seront nommés et convoqués si nécessaire pour résoudre toute contestation. Le jury tranchera tout litige concernant les scores. Les décisions du jury sont définitives. Cet événement sert également à former nos officiels au Canada. Nous vous demandons de faire preuve de patience et de compréhension, car certains d'entre eux acquièrent encore de l'expérience dans l'application des nouvelles règles.

Avis spécial de retrait donné aux athlètes pour se retirer de la compétition, tel qu'autorisé par le comité de match :

Dans le cas où le ou les tirs d'un concurrent toucheraient la plaque de protection de la cible électronique, la séquence de pénalités suivante sera appliquée :

Première infraction : carton JAUNE... avertissement donné

Deuxième infraction : carton VERT pénalité de 2 points infligée

Troisième infraction : carton ROUGE ... disqualification pour tir dangereux. Le score enregistré sera inscrit dans les feuilles de résultats. Aucun remboursement ne sera accordé au concurrent.

FUMER

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les stands de tir, les bureaux des statistiques ou des scores, toute autre pièce fermée ou tente, OU sur les lignes de tir. Veuillez vous rendre dans les zones fumeurs désignées si nécessaire. Les boissons alcoolisées, la consommation de cannabis sous toutes ses formes et/ou la consommation de toute substance illégale sont strictement interdites dans l'enceinte du site.

CONTRÔLES ANTIDOPAGE

Des contrôles antidopage peuvent être effectués par le Centre canadien pour le sport sans dopage, conformément aux règlements antidopage de l'ISSF et du Comité international olympique.

ÉQUIPES NATIONALES

Les critères d'admissibilité pour toute équipe de la FTC sont disponibles sur le site web de la Fédération de tir du Canada.

RÉSULTATS DE LA COMPÉTITION

Les résultats seront affichés au stand de tir à la fin de chaque match. Les résultats complets du championnat seront publiés sur le site Web de la FCS dès que possible.



CHAMPIONNATS NATIONAUX CANADIENS DE TIR À LA CARABINE ET AU PISTOLET - CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le calendrier des matchs à tout moment. Les modifications seront affichées.

Samedi 8 août 2026

09h30-10h30	Pistolet 25 m PET
11 h 30 à 12 h 30	Relais pistolet standard 1
13 h 30-14 h 30	Relais pistolet standard 2
15h30-16h30	Tir rapide militaire
17h30-19h	Tir au centre

Dimanche 9 août 2026

10 h 15-11 h 45	Pistolet 25 m Q1 R1
11 h 00-12 h	Carabine à air comprimé PET hommes
12 h 30	Pistolet 25 m Q1 R2
13h00-14h	Carabine à air comprimé hommes/femmes PET
15h00-18h	Tir rapide PET
15h00	Carabine à air comprimé femmes PET

Lundi 10 août 2026

9 h	Carabine à air comprimé hommes Q1
09h15-10h45	Pistolet 25 m Q2
11 h 15	Pistolet 25 m Q2
11 h 30-12 h 45	Carabine à air comprimé hommes/femmes Q1
13h15-14h15	Finales pistolet 25 m
14h00-15h15	Carabine à air comprimé femmes 1
15h00	Tir rapide Q1 S1

16h30-17h30 Carabine à air comprimé équipes mixtes

Mardi 11 août 2026

9 h 00-10 h 15 Carabine à air comprimé hommes Q2
09h15-12h15 Tir rapide Q1 S2
11 h Carabine à air comprimé hommes/femmes Q2
12 h 15 Tir rapide Q2 S1
13h00-14h15 Carabine à air comprimé femmes Q2
15h00-16h00 Finale carabine à air comprimé hommes
15h15 Tir rapide Q2 S2
16h00 Finale féminine à la carabine à air comprimé et remise des médailles à suivre
18 Finales de tir rapide et remise des prix

Mercredi 12 août 2026

9h00-10h45 3P PET
10 h 45-12 h 30 3P PET
11 h 00-12 h Pistolet à air comprimé PET hommes
13h00-14h00 Pistolet à air comprimé hommes/femmes PET
13h00-14h45 3P 1 Q1
15h00-16h00 Pistolet à air comprimé femmes PET
15h30-17h15 3P 1 Q1
18h00-19h30 Pistolet 50 m et remise des médailles

Jeudi 13 août 2026

9 h 00-10 h 15 Pistolet à air comprimé hommes Q1
9 h 15-11 h 3P Q2
11 h Pistolet à air comprimé hommes/femmes Q1
11 h 30-13 h 15 3P Q2
13h00-14h15 Pistolet à air comprimé femmes Q1
14h00-16h00 Finales 3P et remise des prix
16h00 Pistolet à air comprimé équipes mixtes
17h00-18h PET couché

Vendredi 14 août 2026

9 h 00-10 h 15	Pistolet à air comprimé Hommes Q2
10 h	Couché 1
11 h	Pistolet à air comprimé hommes/femmes Q2
12h00	Couché 2 et remise des prix
13h00-14h15	Pistolet à air comprimé femmes Q2
14h00	Sporting couché PET
15h00-16h	Pistolet à air comprimé hommes, finale
16h00	Finale féminine au pistolet à air comprimé et remise des médailles
16h	Sporting couché 1

Samedi 15 août 2026

10h00-11h30	Sporting couché 2 et remise des prix
13h00-14h30	Carabine de chasse 1
15 h 30 à 17 h	Plateau 2
17h30	Remise des prix

Annexes

Annexe A

RENONCIATION DU PARTICIPANT – ÂGE DE LA MAJORITÉ



Championnats nationaux canadiens

Épreuve 2026 Carabine et pistolet

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Cette décharge doit être remplie par et est réservée à l'usage exclusif des participants et spectateurs qui ont atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité. Elle doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

Je suis conscient que les Championnats nationaux canadiens de tir à la carabine et au pistolet 2026 (l'« événement ») comportent de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, notamment, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures physiques personnelles liées au tir sur cible en tant que sport, la négligence éventuelle de la part du directeur et des organisateurs de l'événement, du lieu d'accueil de l'événement, des officiels et des bénévoles de l'événement, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant ayant atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité, j'accepte librement et assume pleinement tous ces risques, dangers et aléas, ainsi que la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie de l'autorisation accordée par la Fédération de tir du Canada (FTC) de participer à cet événement en tant que manager, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, j'accepte par la présente de renoncer à mon droit d'intenter une action en justice comme suit :

1. Assumer et accepter tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis l'événement ;
2. Renoncer à toute réclamation que je pourrais avoir à l'encontre du directeur de la compétition ou des organisateurs, de la Fédération de tir du Canada, de la Saskatoon Wildlife Federation, de la Saskatchewan Target Shooting Association, de l'Alberta Handgun Association et de leurs directeurs, dirigeants, employés,

agents, bénévoles et représentants de chacune de ces organisations (les « Parties ») en rapport avec cet événement ;

3. De dégager les Parties de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute blessure ou toute dépense que moi-même ou mes proches pourrions subir ou encourir à la suite de ma participation à l'Événement, sur le lieu de l'Événement et/ou lors du trajet aller ou retour, pour quelque raison que ce soit, y compris la négligence de la part des Parties ; et
4. Dégager les Parties de toute responsabilité pour tout dommage matériel ou corporel subi par moi-même ou par un tiers à la suite de ma participation à l'Événement, sur le lieu de l'Événement et/ou lors du trajet vers ou depuis l'Événement.

Je me retirerai immédiatement de la participation à l'Événement et j'en informerai le responsable le plus proche si, à tout moment, je détecte un danger inhabituel ou une situation dangereuse, ou si je sens que mon état physique, émotionnel ou mental, ou celui de mes vêtements, de mon équipement ou de mon matériel, s'est détérioré au point de ne plus pouvoir participer à l'Événement en toute sécurité.

Je respecterai le code de conduite de la SFC pendant toute la durée de l'événement.

Consentement à la confidentialité

J'autorise les Parties à collecter, utiliser et divulguer mes informations personnelles aux fins suivantes et je consens à :

- communication d'événements, de programmes et d'informations par télécommunications, courrier postal, médias électroniques et/ou sociaux ;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants, ainsi que des résultats de la compétition, dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites web ou des panneaux d'information sur l'événement ;
- l'utilisation de ma photographie, de mes enregistrements vidéo et audio et/ou de mes interviews sans attente de compensation financière ;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finales avant leur publication ;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs et les responsables de l'événement afin de déterminer la tranche d'âge pour la participation à l'événement, si nécessaire ;
- aux organisateurs ou responsables de l'événement, pour la publication de mes coordonnées à des fins de communication liées à l'événement.

EN SIGNANT CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION, JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA RENONCIATION COMPLÈTE ET DÉFINITIVE CI-DESSUS, LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU COVID-19 ET LE CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ, ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN APPROUVANT CE DOCUMENT, JE

PEUX RENONCER À CERTAINS DROITS LÉGAUX. J'ACCEPTÉ CE DOCUMENT
VOLONTAIREMENT ET SANS INCITATION.

REMARQUE : vous devez accepter ce document avant de pouvoir participer à l'événement.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES
NE PAS UTILISER AU QUÉBEC – UNIQUEMENT DANS LE RESTE DU CANADA



Championnats nationaux canadiens

Épreuve 2026 Carabine et pistolet

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Cette renonciation est réservée aux participants mineurs et/ou aux spectateurs et doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

*Un « mineur » (ou « enfant » ou toute personne n'ayant pas atteint « l'âge de la majorité ») est légalement défini comme toute personne âgée de moins de 19 ans dans les provinces/territoires de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut et du Yukon. **Dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan, l'âge de la majorité est fixé à 18 ans. Cette décharge doit être signée par tout mineur, soit en fonction du lieu de résidence habituel du participant et/ou du spectateur qui signe ce formulaire, soit en fonction du lieu où se déroule l'événement.***

Je suis conscient que les **Championnats nationaux de la FTC** (l'« événement ») comportent de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, notamment, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures physiques liées au tir sportif, la négligence éventuelle de la part du directeur et des organisateurs de l'événement, du lieu d'accueil de l'événement, des officiels et des bénévoles de l'événement, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant mineur, j'accepte librement et assume pleinement les risques, dangers et aléas ainsi que la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie de l'autorisation accordée par la Fédération de tir du Canada de participer à cet événement en tant que manager, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, je garantis et accepte ce qui suit :

1. Je reconnais tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis le lieu de l'événement ;
2. J'assume et j'accepte tous ces risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis l'événement, ainsi que tous les autres risques que je pourrais associer au directeur de la compétition ou aux organisateurs. La Fédération de tir du Canada, la Saskatoon Wildlife Federation, la Saskatchewan Target Shooting Association,

l'Alberta Handgun Association et leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents et représentants de chacune de ces organisations (les « parties supplémentaires ») en rapport avec cet événement ;

3. Je dégage les Parties de toute responsabilité et les indemnise pour toute perte, tout dommage, toute dépense, tout dommage matériel ou toute blessure corporelle subis par moi-même, mes proches ou un tiers à la suite de ma participation à l'Évènement, sur le lieu de l'Évènement et/ou lors du trajet aller ou retour.

Je me retirerai immédiatement de la participation à l'événement et j'en informerai le responsable le plus proche si, à tout moment, je perçois un danger inhabituel ou une situation dangereuse, ou si je sens que ma condition physique, émotionnelle ou mentale, ou celle de mes vêtements, de mon équipement ou de mon matériel, s'est détériorée au point de ne plus pouvoir participer à l'événement en toute sécurité.

Consentement à la confidentialité

J'autorise les Parties à collecter, utiliser et divulguer mes informations personnelles aux fins suivantes et je consens à :

- communication d'événements, de programmes et d'informations par télécommunications, courrier postal, médias électroniques et/ou sociaux ;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants, ainsi que des résultats de la compétition, dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites web ou des panneaux d'information sur l'événement ;
- l'utilisation de ma photographie, de mes enregistrements vidéo et audio et/ou de mes interviews sans attente de compensation financière ;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finales avant leur publication ;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs et les responsables de l'événement afin de déterminer la tranche d'âge pour la participation à l'événement, si nécessaire ;
- aux organisateurs ou responsables de l'événement, pour la publication de mes coordonnées à des fins de communication liées à l'événement.

JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA PRISE DE RISQUE CI-DESSUS, LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU COVID-19 ET LE CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ, ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN SIGNANT LA PRÉSENTE ACCEPTATION ET RECONNAISSANCE DES RISQUES, MOI-MÊME ET/OU MES PARENTS/TUTEURS POUVONS RENONCER À CERTAINS DROITS LÉGAUX. JE SIGNE LE PRÉSENT DOCUMENT DE MON plein gré et sans incitation.

Signature du participant : _____

Nom du participant : _____(veuillez écrire lisiblement)

Numéro de téléphone du participant : _____

Date : _____

CONSETEMENT ET DÉCHARGE PAR LE PARENT OU LE TUTEUR

Je suis/Nous sommes le(s) parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de_____.

JE/NOUS COMPRENONS PARFAITEMENT qu'il/elle n'a pas atteint l'âge de la majorité et que les sports de tir à la cible peuvent comporter des risques de blessures corporelles et/ou de dommages matériels , et sachant qu'il/elle signe ce document pour participer ou assister à l'événement, je/nous donne par la présente mon/notre consentement officiel à sa/leur participation à cet événement ;

ET EN CONSIDÉRATION du fait que mon enfant mineur se voit accorder cet accès et est ainsi autorisé à participer à cet événement, pour nous-mêmes, nos héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs déchargeons et libérons à jamais la Fédération de tir du Canada et toutes les autres parties, ainsi que toutes les personnes ayant la gestion ou le contrôle de cet événement, de toute action, cause d'action, réclamation et demande de quelque nature que ce soit découlant de toute blessure subie par le mineur nommé dans le présent document ou de tout dommage causé à ses biens ou aux nôtres dans le cas où l'un ou l'autre de ces événements surviendrait à la suite de sa participation à cet événement.

JE/NOUS COMPRENONS ÉGALEMENT PARFAITEMENT ET ACCEPTONS les dispositions des clauses de CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ contenues dans le présent document.

EN FOI DE QUOI, nous avons apposé nos signatures ci-dessous :

_____ ce _____ jour du _____ août _____

SIGNÉ ET REMIS :

Parent/tuteur : _____

Parent/Tuteur : _____

Annexe C



Formulaire de consentement et d'autorisation relative aux médias

Lors des Championnats nationaux canadiens, des photos et des vidéos peuvent être prises. La présente décharge autorise la Fédération canadienne de tir (FCT) à vous inclure dans lesdites photos et vidéos.

Sans attendre de compensation ou autre rémunération, maintenant ou à l'avenir, je donne par la présente mon consentement à la FSC, à ses affiliés et à ses agents, pour utiliser mon image et ma ressemblance et/ou toute déclaration que j'ai faite lors d'une interview dans ses publications, publicités ou autres activités médiatiques (y compris sur Internet). Ce consentement comprend, sans s'y limiter :

- (a) Autorisation d'interviewer, de filmer, de photographier, d'enregistrer ou de reproduire de toute autre manière une vidéo de moi et/ou d'enregistrer ma voix ;
- (b) Autorisation d'utiliser mon nom ; et
- (c) Autorisation d'utiliser des citations tirées de l'entretien (ou des extraits de ces citations), le film, les photographies, les enregistrements ou les reproductions de moi-même et/ou l'enregistrement de ma voix, en tout ou en partie, dans ses publications, dans les journaux, magazines et autres médias imprimés, à la télévision, à la radio et dans les médias électroniques (y compris Internet), dans les médias théâtraux et/ou dans des envois postaux à des fins éducatives et de sensibilisation.

Ce consentement est donné à perpétuité et ne nécessite pas mon accord préalable. Si la personne participant aux Championnats nationaux canadiens est un enfant mineur, le parent ou tuteur légal soussigné de l'enfant mineur susmentionné consent et donne son autorisation au nom dudit enfant mineur.

En cliquant électroniquement pour accepter ce formulaire d'inscription, je reconnais avoir lu attentivement, compris et accepté les conditions générales du formulaire de consentement et d'autorisation médiatique décrit ci-dessus. Je suis conscient qu'en approuvant ce document, je peux renoncer à certains droits légaux. J'accepte ce document volontairement et sans incitation.

Fédération canadienne de tir

c/o RA Centre House of Sport, 2451 Riverside Drive, Ottawa ON K1H 7X7

Courriel : admin@sfc-ftc.ca